

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°86-1</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant de la cellule ASH chargé du suivi des orientations en SEGPA et ULIS</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN. Le titulaire du poste exerce au sein de la cellule ASH, sous la responsabilité du CT ASH 13.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	La spécificité du travail d'orientation et d'affectation en SEGPA et ULIS nécessite, au sein de la cellule ASH, l'installation d'enseignants ayant une bonne connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers.
	<b>MISSIONS</b>	Sous l'autorité du CT ASH 13 et des IEN ASH, l'enseignant est chargé : - de préparer les sous commissions de la CDOEA - de suivre les affectations dans les SEGPA, - de suivre les affectations en ULIS
	<b>FONCTIONS</b>	- informer et accompagner les équipes pédagogiques - réaliser les affectations en SEGPA et ULIS - suivre les capacités d'accueil des établissements - communiquer autant que de besoins avec les familles, les directeurs d'école, les chefs d'établissements et les enseignants référents de scolarité
	<b>COMPETENCES</b>	- Maîtrise des outils bureautiques - Capacités relationnelles avec les familles et les chefs d'établissement - Capacité d'organisation - Discrétion professionnelle
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Les candidats devront être titulaires dans la mesure du possible du CAPPEI (ex CAPASH).
	<b>NOMINATION</b>	Affectation à titre provisoire la 1 <sup>ère</sup> année
	<b>REGIME HORAIRE</b>	L'enseignant n'ayant plus la charge d'une classe est soumis à l'obligation générale d'assurer chaque année 1 607 heures de travail.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les candidats adressent par voie électronique une lettre de motivation avec un C.V par la voie hiérarchique à M. le directeur académique « ce.dpe13secretariat@ac-aix-marseille.fr »